

Évaluation des formations doctorales et de la recherche : Exemple du Projet QA-Doc

abdou-lahate.cisse@anaqsup.sn

www.anaqsup.sn

QADoc

Capacitation pour l'évaluation et
l'assurance qualité des formations
doctorales et de la recherche



ANAQ-SUP

OBREAL



Cofinancé par
l'Union européenne

Plan

Introduction

Approche du projet

1- Référentiel d'évaluation des formations doctorales

2- Référentiel d'évaluation de la recherche

3- Guides

4- Mise en œuvre des évaluations

Conclusion



Introduction

- ❑ QADoc est un projet élaboré par l'ANAQ-Sup du Sénégal et OBREAL (Université de Barcelone); coordonnée par l'UCAD
- ❑ Partenaires : 4 pays africains (Sénégal, Guinée, RDC et Mozambique) , 3 pays européens (Espagne, Portugal et France), des organismes et réseaux régionaux continentaux (CAMES, RAFANAQ, AUF,);
- ❑ Erasmus : 3 ans (2023 – 2026);

Approche holistique

- ❑ Ministères en charge de la recherche et de l'innovation;
- ❑ Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- ❑ Universités et centres de recherche;
- ❑ Variété et diversité des contextes : africain et européen
- ❑ Sénégal (MESRI, ANAQ-Sup, UCAD et UGB), Guinée (MESRI, ANAQ-Guinée, Université Gamal Naser, Sonfonia lassana conté) et RDC (ANAQ-ESR, Université de Kinshasa, Université de Lumbumbachi),
- ❑ Partenaires (CP) : RAFANAQ, CAMES, AUF, ENQA, Mozambique)
- ❑ CFT : UCAD, OBREAL et ANAQ-Sup

Objectifs du QADoc

- ❑ Développement de standards communs ;
- ❑ Renforcer les capacités institutionnelles;
- ❑ Améliorer l'évaluation de la recherche et de la formation doctorale;
- ❑ Optimiser la formation et la gestion de la recherche;
- ❑ Renforcer la coopération Afrique -Europe

Méthodologie adoptée pour le mécanisme d'Évaluation externe

- Etude de cartographie;
- Elaboration des outils d'évaluation;
- Evaluations pilotes (Auto-évaluation et évaluation externe);
- Dissémination des résultats.

Objectif : évaluation formative

- Tester les outils d'évaluation (Formation doctorale, structure de recherche) en vue de leur amélioration au besoin;
- Niveau de qualité des FD et des structures de recherche à la lumière des références et lignes directrice dans une perspective ;
- Formulation de recommandations d'amélioration continue (FD, recherche; université, agences et ministères;
- **Pas d'accréditation**



Contenu des référentiels

ÉVALUATION DES FORMATIONS DOCTORALES

- document structuré en
 - ❑ Sections
 - ❑ Champs
 - ❑ Références et lignes directrices

ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

- document structuré en
 - ❑ Champs
 - ❑ Références et lignes directrices

1- Référentiel d' évaluation des formations doctorales

- 3 sections construites à partir de l'analyse comparative des normes et lignes directrices issues de la cartographie des systèmes africains et européens d'assurance qualité (AQ) et des méthodes d'évaluation pour la formation doctorale.
 - ❖ Section A. Références et lignes directrices du cadre institutionnel des formations doctorales.
 - ❖ Section B. Références et lignes directrices de la structuration, de la mise en œuvre et de la gestion de la qualité des formations doctorales.
 - ❖ Section C. Références et lignes directrices de la recherche doctorale.



1- Référentiel d' évaluation des formations doctorales

❖ Section A. Références et lignes directrices du cadre institutionnel des formations doctorales.

- 1) Vision, Mission, Objectifs et Positionnement (2 références)
- 2) Gouvernance, Organisation, Fonctionnement et partenariat (6 références)
- 3) Assurance Qualité Interne (2 références)
- 4) Capacités et Infrastructures d'Enseignement et d'Encadrement (3 références)

1- Référentiel d'évaluation des formations doctorales

❖ Exemple pour la section A.

CHAMPS D'ÉVALUATION A1 : VISION, MISSION, OBJECTIFS ET POSITIONNEMENT

Référence A. 1. 1 : Les missions, la vision et les objectifs en matière de formation doctorale sont clairement définis et en cohérence avec ceux du cadre institutionnel de la formation doctorale

❖ Lignes directrices :

- Les missions et objectifs en matière de formation doctorale sont spécifiques, clairement définis et sont conformes aux exigences nationales et internationales.
- Les objectifs de l'offre de formation doctorale sont définis en adéquation avec les missions et en alignement avec la planification stratégique de l'institution tutelle.
- Les stratégies relatives aux formations doctorales sont définies de manière cohérente et formulées en lien avec les missions et le positionnement institutionnel.
- Les stratégies s'articulent clairement avec les politiques publiques et intègrent les priorités nationales.
- Les domaines scientifiques sont en cohérence avec les priorités et orientations stratégiques de l'établissement.

1- Référentiel d' évaluation des formations doctorales

❖ Section B. Références et lignes directrices de la structuration, de la mise en œuvre et de la gestion de la qualité des formations doctorales.

1) Cohérence et structuration des formations doctorales (4 références)

2) Mise en œuvre des formations doctorales et insertion des diplômés (8 références)

3) Gestion de la qualité au sein des formations doctorales (5 références)



1- Référentiel d' évaluation des formations doctorales

❖ Exemple pour la section B.

CHAMPS D'ÉVALUATION B1 : COHERENCE ET STRUCTURATION DES FORMATIONS DOCTORALES

Référence B. 1. 1 : Les formations doctorales sont cohérentes avec le positionnement et la stratégie du cadre institutionnel

❖ Lignes directrices :

- Les formations doctorales sont conçues en lien avec les programmes de master et incluent des modules transversaux et spécifiques.
- Les formations doctorales sont alignées sur le périmètre scientifique du cadre institutionnel des formations doctorales et couvrent plusieurs domaines scientifiques et spécialités en lien avec les axes scientifiques des unités de recherche rattachées.
- Les formations doctorales définissent des objectifs et perspectives professionnelles en lien avec les axes scientifiques et les thématiques définis par cadre institutionnel.
- Les formations doctorales valorisent la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, tant dans ses finalités que dans leurs contenus.

1- Référentiel d' évaluation des formations doctorales

❖ Section C. Références et lignes directrices de la recherche doctorale.

- 1) Production scientifique des doctorants (3 références)
- 2) Diffusion, valorisation, innovation et partenariats (3 références)

1- Référentiel d'évaluation des formations doctorales

ÉVALUATION DES FORMATIONS DOCTORALES

❖ Exemple pour la section C.

CHAMPS D'ÉVALUATION C1 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE DES DOCTORANTS

Référence C. 1. 1 : Les doctorants évoluent dans des laboratoires et équipes de recherches structurés et fonctionnels

❖ Lignes directrices :

- Les doctorants sont accueillis dans des laboratoires ou équipe de recherche qui répondent aux besoins de la recherche doctorale et fonctionnent conformément aux dispositions en vigueur.
- Les doctorants bénéficient d'un accompagnement de qualité au sein de laboratoires ou équipes de recherche ayant une structuration cohérente et prenant en compte les spécificités de la recherche doctorale.

2- Référentiel d'évaluation de la recherche

- 4 Champs d'évaluation.

1. Gouvernance, Organisation et fonctionnement de la structure de recherche (7 références)
2. Vie Scientifique et mise en œuvre de la recherche (3 références)
3. Ressources (4 références)
4. Innovation, partenariats et valorisation (2 références)

2- Référentiel d'évaluation de la recherche

- Exemples pour Champ d'évaluation 1 : Gouvernance, Organisation et fonctionnement de la structure de recherche

Référence 1.2 : Le positionnement de la recherche est clairement défini à l'échelle nationale et internationale

❖ Lignes directrices :

- Le positionnement de la structure de recherche dans le paysage national de recherche est bien identifié.
- Le positionnement de la structure de recherche dans le paysage régional et international de recherche est bien identifié.

2 Référentiel d'évaluation de la recherche

- Exemple pour Champ d'évaluation 2 : Vie Scientifique et mise en œuvre de la recherche

Référence 2.1 : Les programmes, projets et axes de recherche sont cohérents, pertinents et permettent de réaliser les résultats attendus

❖ Lignes directrices :

- Les programmes/projets et axes de recherche développés se caractérisent par leur pluridisciplinarité, leur transdisciplinarité et leur aspect prioritaire.
- Le personnels et les partenaires institutionnels sont associés dans l'élaboration de ses programmes/projets et axes de recherche.
- Les orientations stratégiques sont en adéquation avec les programmes/projets et axes de recherche développés.
- La conception et la mise en œuvre des projets/ programmes tiennent compte du lien entre la recherche et la formation.
- La participation inclusive du personnel de recherche et des partenaires (institutionnels, monde socioéconomique, ...) est effective dans la mise en œuvre des programmes/projets et axes de recherches développés.

2- Référentiel d'évaluation de la recherche

• Exemple Champ d'évaluation 3 : Ressources

Référence 3.1 : Les ressources humaines sont suffisantes et qualifiées pour mener à bien les activités de recherche

❖ Lignes directrices :

- ⇒ Personnel de recherche
- ⇒ Personnel administratif, technique et de service

Référence 3.2 : Les infrastructures et équipements répondent aux besoins de la recherche

❖ Lignes directrices :

- La structure de recherche met en œuvre, de façon adéquate, une politique d'acquisition, de gestion, de maintenance et de renouvellement de ses infrastructures et équipements.
- La structure de recherche possède des infrastructures et des équipements fonctionnels et adaptés à son profil d'activités et à son environnement de recherche et d'innovation.
- La structure de recherche dispose de ressources humaines (personnel technique qualifié) et financières suffisantes pour la gestion, la maintenance et le renouvellement de ses infrastructures et équipements.

2- Référentiel d'évaluation de la recherche

- Exemple pour Champ d'évaluation 4 : Innovation, partenariats et valorisation

Référence 4.1 : Les activités et résultats de la recherche contribuent à la promotion de l'innovation scientifique

❖ Lignes directrices :

- Un dispositif de formation et de développement de la culture de l'innovation est mis en place.
- La structure de recherche dispose de moyens adéquats pour encourager / stimuler l'innovation et l'émergence d'idées novatrices.
- La structure de recherche développe au sein de ses entités opérationnelles et de ses équipes des actions de culture de créativité.
- Un système de gestion de la propriété intellectuelle est mis en place.
- La valorisation des résultats de la recherche est efficacement mise en œuvre.



3- Guides

- guide d'évaluation externe produit par les ANAQ (Afrique et UE) du consortium en collaboration avec les ANAQ des pays de l'UE
- guide d'autoévaluation : produit par les Universités du consortium (Afrique et UE) validé par le comité de pilotage du projet

3-1 Exemple de guide d'auto-évaluation de la FD

Structure générale

Table des matières

ABREVIATIONS

PREAMBULE

INTRODUCTION

I- OBJECTIFS DE L'AUTO-EVALUATION

II- PREPARATION DE L'AUTO-EVALUATION

II-1- LES OUTILS

II-2- LE DECLENCHEMENT

II-3- ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

II-3-1- RESPONSABILITÉS ET RÔLES DU COMITÉ DE PILOTAGE

II-3-2- LA STRUCTURE INTERNE OU INSTITUTIONNELLE EN CHARGE DE L'ASSURANCE QUALITÉ

II-3-3- LES AUTORITÉS DU COR

II-4- SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT DES ACTEURS

III- REALISATION ET METHODOLOGIE DE L'AUTO-EVALUATION

III-1- ELABORATION D'UNE PLANIFICATION DE L'ENSEMBLE DES ETAPES ET DES ACTIVITES RETENUES

III-2- COLLECTE SYSTEMATIQUE ET ORGANISEE DE DONNEES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES

III-3- EXPLOITATION, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES ET RÉPONSES AUX STANDARDS DU RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

III- 4- REFERENCES ET LIGNES DIRECTRICES

III-5 RÉDACTION DU RAPPORT ET VALIDATION

IV-LES BONNES PRATIQUES

CONCLUSION

CANEVAS POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

ANNEXES



3-2 Exemple : guide d'évaluation externe de la FD

Structure générale

PREAMBULE

II. ADMISSION À LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION EXTERNE

- II.1. Recevabilité du dossier de candidature à l'évaluation externe
- II.2. Recevabilité du rapport d'autoévaluation

III. PROCÉDURE D'ÉVALUATION EXTERNE

- III.1. Préparation de l'évaluation
 - III.1.1. Sélection et formation des évaluateurs externes
 - III.1.2. Examen des rapports d'autoévaluation et des documents pertinents
 - III.1.3. Réunion de lancement
 - III.1.4. Visite sur site
 - III.1.4.1. Principales tâches de l'équipe d'experts
- III.2. Rédaction du rapport d'évaluation
 - III.2.1. Principes fondamentaux pour la rédaction du rapport :
 - III.2.2. Objectifs du rapport
 - III.2.3. Etapes de la rédaction du rapport d'évaluation externe
 - III.2.4. Structure du rapport

ANNEXES



4- Niveau mise en œuvre des évaluations

Lancement des autoévaluations

- Octobre 2025 à Conakry
- Pour les 6 universités africaines du Consortium : Sénégal (UCAD, UGB); RDC (UNIKIN, UNILU); Guinée (UGAN, UGLCS)

Pour chaque université

- Activités d'autoévaluation
 - 4 formations doctorales
 - 4 centres de recherche

Évaluations externes

- Les 6 universités sont concernées
- Sur la base des _RAE
- une équipe internationale de 4 experts : un expert UE, un expert RAFANAQ, un expert du consortium, un expert local
- 5 évaluations externes déjà effectuée. La 6^e en cours (21-23 avril)



4-Expérience de l'ANAQ-Sup (Sénégal)



Mise en œuvre de l'évaluation de la recherche et du doctorat

- **Pour les écoles doctorales**
 - 5 évaluations effectuées (UCAD, UGB)
 - 2 en préparation (UCAD, UASZ)

- **Pour les COR:**
 - 1 évaluation effectuée
 - 3 en préparation (IPD, CSE, AFI)

Référentiels et guides disponibles : www.ananqsup.sn





Capacitation pour l'évaluation et
l'assurance qualité des formations
doctorales et de la recherche

MERCI DE VOTRE ATTENTION